

Une révision du cahier des charges de l'AOP Morbier sur la bonne voie.

L'**Assemblée Générale du Syndicat interprofessionnel du Morbier** s'est tenue le 12 Avril 2022 à la Maison du Comté à Poligny dans le Jura, lieu où siègent depuis un an les bureaux administratifs du syndicat. Tous les acteurs de la filière Morbier ont pu échanger autour des **statistiques de production 2021** et de l'**avancée de la procédure de révision du cahier des charges** de l'Appellation d'Origine Protégée Morbier.

2021 : Une dynamique de volume et de valeur ajoutée confirmée

L'évolution des volumes et des prix témoigne de la bonne santé de la filière Morbier. La production de Morbier a augmenté de 3 % par rapport à l'année 2020, qui avait été impactée par les périodes de confinements successifs. Les indicateurs de prix affichent également une belle progression, aux alentours de 4 %. Cette dynamique reflète d'abord les efforts engagés par les producteurs et les metteurs en marché. Elle témoigne aussi de la qualité des productions et de la confiance du consommateur. La montée en gamme du Morbier consolide une juste rémunération pour tous les acteurs.

Ecrire des garanties et des promesses pour une montée en gamme du Morbier

Cette valorisation du Morbier passe par la promesse d'un système de production en accord avec les attentes sociétales. Ces garanties sont consignées dans le cahier des charges de l'AOP. Le syndicat du Morbier a décidé il y a 4 ans de le renforcer en y intégrant des critères pour préserver un modèle d'exploitation à taille humaine et une agriculture extensive basée en majorité sur les prairies naturelles. Les futurs critères sont aussi pensés pour assurer le bien-être des vaches laitières et le caractère artisanal des fabrications.

Après validation du projet en assemblée générale en avril 2019, le syndicat a soumis une première mouture de cahier des charges à la commission d'enquête de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). Les AOP Comté et Mont d'Or ont réouvert leurs cahiers des charges en même temps que le Morbier. Les 4 AOP du massif jurassien étant étroitement liées, avec des opérateurs engagés dans 2 voire 3 filières, il a paru nécessaire d'harmoniser les critères communs. L'Union Régionale des Fromages d'Appellation Comtoise (URFAC) a été un lieu d'échange privilégié pour ce travail.



En juin 2021, la Commission d'Enquête de l'INAO s'est déplacée sur la zone AOP Morbier. Elle a reçu les opposants au projet mais elle a surtout échangé avec le syndicat et visité des fermes et des fromageries. Les débats ont été riches, prolongés par des séries de questions-réponses par courrier qui ont permis d'approfondir certains sujets et d'affiner la rédaction des textes.

Désormais, la filière Morbier attend la présentation du dossier au Comité National. Le changement de mandature à l'INAO a décalé le calendrier et c'est une Commission d'Enquête nouvellement constituée qui va se réapproprier le dossier. Après une seconde phase d'instruction au niveau européen, il est prudent de considérer que c'est seulement en 2024 que le nouveau plan de contrôle Morbier s'appliquera chez les opérateurs.

Le syndicat du Morbier alloue depuis quelques années un budget important à la communication et à l'accroissement de la notoriété du fromage au trait inimitable. Avoir des garanties techniques est une chose essentielle mais les faire connaître et les expliquer aux consommateurs est tout aussi primordial pour gagner ce pari de la valeur ajoutée.

A la sortie de l'Assemblée Générale, Joël ALPY, Président du Syndicat, déclarait :

« Nous vivons des périodes compliquées mais on voit que l'on reste malgré tout une filière dynamique. Il ne faut cependant pas se reposer sur nos lauriers et nous nous devons d'être proactifs sur de nombreux sujets. C'est ce que nous essayons de faire notamment avec ce nouveau cahier des charges intégrant des mesures innovantes qui font écho aux attentes sociétales et environnementales. »



Syndicat Interprofessionnel du Morbier
1 rue de la maison du Comté 39800 POLIGNY
03 84 37 37 57 - 06 73 53 72 81